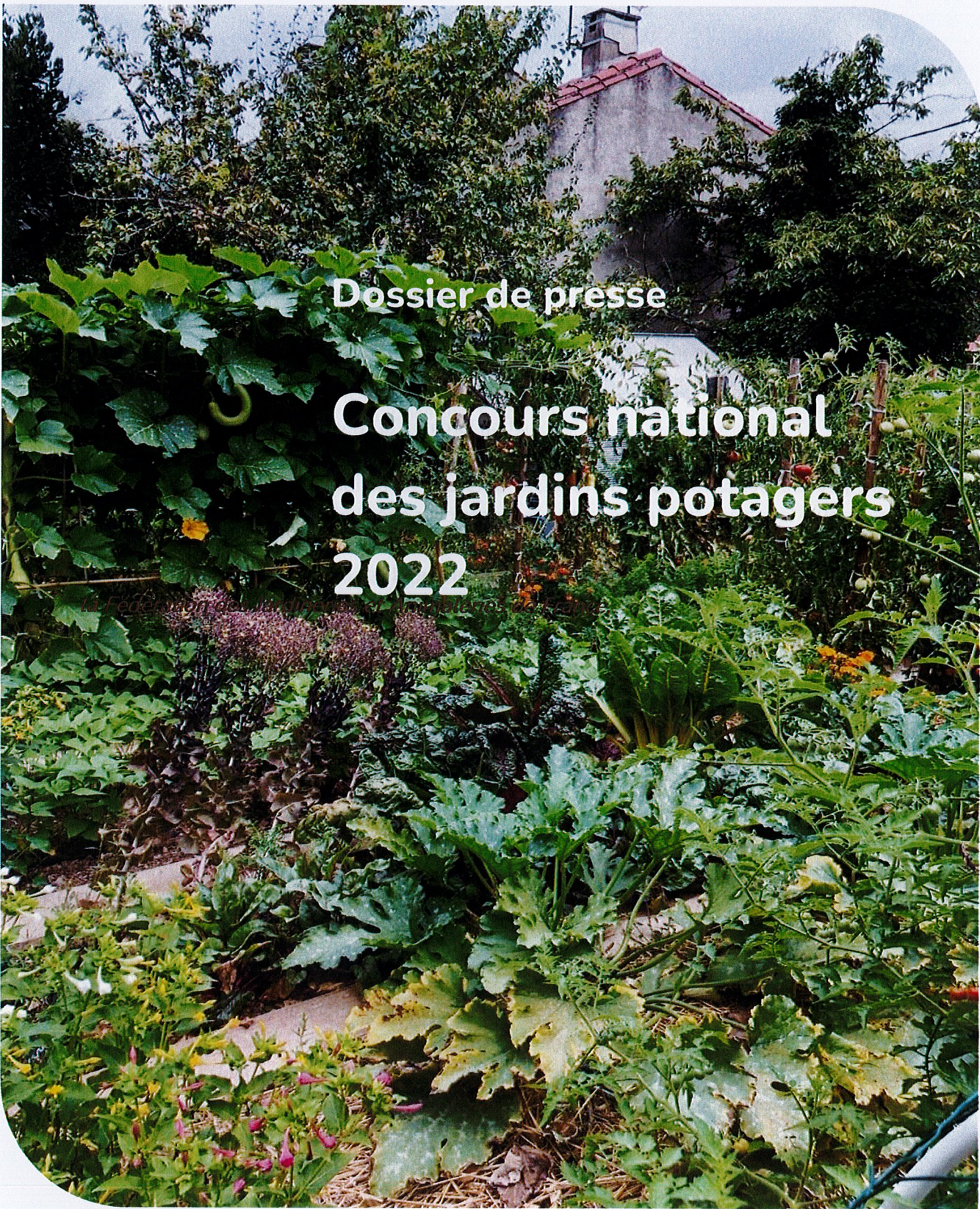




Dossier de presse

Concours national des jardins potagers 2022

la Fédération des Jardins Familiaux et Collectifs



et occupe une parcelle de 176 m². Nous trouvons une très grande diversité de légumes (plus de 50 variétés) pour un jardin de cette surface, avec un terrain jamais inoccupé, un semis ou une plantation succédant à une récolte. Maryse pratique un jardinage au naturel avec la rotation des cultures, l'utilisation de décoctions (purin de consoude), le paillage, le compostage, le broyage, les voiles anti-insectes, les engrais verts....

Le grand prix Ex-aequo d'une parcelle dans un centre de jardins collectifs est partagé par **Stéphane MILLY**. Son Jardin, d'une surface totale de 182 m², dont 100 m² réservés au potager et le reste pour l'agrément et les loisirs de la famille est situé dans les jardins familiaux de l'Orme Pomponne à Ris-Orangis qui comprend 257 parcelles sur 6,8 ha. Il permet à Stéphane de tester un grand nombre d'espèces et de variétés, en particulier pour les tomates, les courges, les concombres et les poivrons : des variétés anciennes, des classiques, des nouveautés, y compris des F1, ainsi que des variétés données par d'autres jardiniers et toujours dans un souci d'esthétique et de productivité.

Le potager conservatoire de **Guillaume COLLAUDIN et d' Alix de SAINT-VENANT** de 10.000 m², en Indre-et-Loire, fait partie d'un ensemble de jardins en terrasses qui épousent à merveille la pente d'un coteau, offrant une vue exceptionnelle sur la vallée de la Brenne et les vignobles avoisinants. Pour chaque légume, le jury apprécie de retrouver des variétés locales, anciennes, rares ou originales, certaines venues du monde entier. Ce très beau potager a une vocation vivrière, tous les légumes sont consommés par la famille, les salariés du domaine ainsi que par les enfants des écoles à l'occasion d'ateliers pédagogiques.

Le potager pédagogique de 450m² de **Jean-François FAUVEAU** est situé au sein de l'école systématique de Candolle du jardin des plantes de Montpellier, dans l'Hérault. Ce jardin des comestibles est composé de variétés anciennes et/ou locales et de variétés perpétuelles. Il est conduit selon les règles de la permaculture, exploitant toutes les techniques liées à cette méthode. Jean-François organise des visites dont l'objectif est de permettre au public de découvrir et/ou s'appropriier les compétences et savoirs nécessaires pour s'engager sur le chemin de l'autonomie alimentaire en apprenant ce qu'il est possible de faire pousser chez soi.

Le potager partagé de **Françoise DUSSART**, de l' Association Prends en de la graine, se trouve sur un terrain de la mairie. 15 parcelles sont individuelles et deux parcelles sont partagées. sur la communauté de communes de « Maen Roch en Ile-et-Vilaine ». Si les jardins sont partagés dans le but de cultiver des légumes, ils ont aussi un rôle social d'accueil et de partage. Le jury note la présence de nombreuses variétés très diversifiées sur des parcelles classiques avec des rangs bien tirés au cordeau, et d'autres parcelles plus originales ou moins protocolaires, par exemple en forme de trou de serrure ou « Keyhole » ou encore avec des légumes Turcs ou Ukrainiens.

Catégorie 4 : Potagers pédagogiques

GRAND PRIX

Jean-François FAUVEAU

MONTPELLIER

HERAULT

Ce potager pédagogique de 450m² est situé au sein de l'école systématique de Candolle du jardin des plantes de Montpellier, lequel est propriété de l'état, géré par l'université de Médecine de Montpellier, héritage d'une très longue histoire ou s'illustre la triade médecins/plantes/jardins de collection et d'enseignement.

La visite du jury a eu lieu au lendemain de terribles orages dévastateurs (épisode Cévenol). JF Fauveau a réalisé à la hâte un nettoyage drastique avant notre arrivée en début d'après-midi.

Cependant, l'état du potager a été vite oublié tant notre guide s'est montré à la fois débordant d'énergie, de connaissances, de volonté et expliquant parfaitement sa démarche : constituer un jardin composé de fruits, de légumes anciens et locaux, de légumes perpétuels, de fleurs comestibles et de plantes mellifères, le tout sans intrant ni additif. Ce jardin des comestibles est composé de variétés anciennes et/ou locales et de variétés perpétuelles. Il est conduit selon les règles de la permaculture, exploitant toutes les techniques liées à cette méthode : association des cultures, plantes médicinales et fleurs pour une lutte intégrée, protection des sols, rotation, engrais vert, bio contrôle. Un puits et un bassin fournissent l'eau d'arrosage qui est gérée strictement en fonction des besoins



des plantes. Jean-François organise des visites pour les groupes toute l'année sur réservation. Et en été tous les vendredis matin pour les particuliers. L'objectif est de permettre au public de découvrir et/ou s'appropriier les compétences et savoirs nécessaires pour s'engager sur le chemin de l'autonomie alimentaire en apprenant ce qu'il est possible de faire pousser chez soi. La démarche pédagogique se veut accessible et

pratique aux nouveaux jardiniers comme aux débutants, ce qui est notable. Le jury a aussi apprécié le grand nombre de variétés cultivées (plus de 100). A 35 ans, Jean-François a quitté Paris et un poste à responsabilité pour revenir comme il dit « *aux fondamentaux de mon existence* ».

Mon engagement est à la fois une passion, un métier et un réel anti-stress, et la partie échange avec le public est pour moi très enrichissante ».

Une très belle réussite au service du monde du potager.

Le palmarès de l'édition 2022

Catégorie 1 : Jardin potager privatif

Grand Prix : Brenda & Roger EEDS à Saint Clémentin-Voulmentin (Deux-Sèvres)
1^{er} Prix : Magali BOUILLON à Plumeliau (Morbihan)
2^{ème} Prix ex aequo : Juliette PERRIN à Guéret (Creuse)
2^{ème} Prix ex aequo : Marie-Léa PLANÇON à La Chappelle-Agnon (Puy-de-Dôme)
3^{ème} Prix et prix spécial "histoire des plantes" : Yann LEBOEUF à Phalempin (Nord)
Prix spécial "coup de coeur du jury" : Pascale LEVALLOIS à Saint-Contest (Calvados)

Catégorie 2 : Potager dans un ensemble collectif de jardins

Grand Prix ex aequo : Stéphane MILLY à Ris Orangis (Essonne)
Grand Prix ex aequo : Maryse TISSEYRE DEALBERT à Narbonne (Aude)

Nominé * : Florent CHOLLET Jardins familiaux à Trappes (Yvelines)

* Mention spéciale "Equilibre naturel"

Catégorie 3 : jardin potager privatif dans un environnement paysager

Grand Prix : Guillaume COLLAUDIN / Alix de Saint-Venant à Rochecorbon (Indre-et-Loire)
1^{er} Prix : Florence GOULLEY à Planguenoual (Côtes d'Armor)

Catégorie 4 : jardins où parcelles pédagogiques

Grand Prix : Jean-François FAUVEAU à Montpellier (Hérault)
1^{er} Prix : Chantal LE SAOUT à Tarbes (Hautes-Pyrénées)
2^{ème} Prix et ordre du romarin : Pierrick MORNAND – Association "La Passerelle" à Saint Symphorien de Lay (Loire)
Prix Spécial "Passion partagée" : Etienne MOULY à Vallée de Ronsard (Loir-et-Cher)

Nominé * : Nicolas PRADERE à Lacaral (Lot)

*Mention spéciale "Sens de l'humain"

Catégorie 5 : potagers partagés mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association

Grand Prix : Françoise DUSSART – Association Prends en de la graine à Maen Roch (Île-et-Vilaine)

1^{er} Prix avec Jardin La Bricarde - Régie Service Nord Littoral et avec Jardin des Tuileries : Danielle DEMONET à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Prix Spécial Mention "Jardin connecté": Emilien BERLY - Association ORE à Chenove (Côte-d'Or)

Prix Spécial Mention "action pour l'insertion sociale": Association EQUALIS à Les Mureaux (Yvelines)

Renseignements complémentaires, coordonnées des lauréats et photos des jardins primés :

JARDINOT: Secrétariat général : 09 80 80 12 82

SNHF : Jean-Marc MULLER : 01 44 39 78 78

SEMAE : Emeline TESSIER FREMERY : 01 42 33 89 21

JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS : Secrétariat général : 01 45 40 40 45